

CIRCULAIRE 143-21

Le 30 juillet 2021

**LA FICHE DE RENDEMENT DU PARTICIPANT
DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION**

C'est avec plaisir que la Division de la réglementation (la « Division ») publie la fiche de rendement du participant (la « fiche ») pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021. La fiche semi-annuelle est l'un des moyens utilisés par la Division pour communiquer ses observations aux Participants Agréés et Participants Agréés Étrangers (collectivement, les « Participants »). Certains Participants ne recevront pas la fiche puisque celle-ci n'est présentement pas adaptée à leur modèle d'affaires ou à leurs activités.

Les participants, par l'entremise de leurs représentants attitrés, chefs de la conformité et administrateurs du portail peuvent accéder à leur fiche respective, ainsi que la méthodologie de la fiche, depuis le portail du participant. Toute comparaison avec les pratiques des autres participants, ou avec leur niveau de conformité est présentée de façon confidentielle.

Bien que cette fiche ne soit pas destinée à être interprétée comme un avertissement formel ou une confirmation de la conformité des participants, la Division invite chaque participant à y porter une attention particulière.

Pour de plus amples renseignements ou toute question, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation, au 514 787-6530 ou sans frais du Canada et États-Unis 1.800.361.5353 #46530 ou de la Grande-Bretagne et France 00.800.36.15.35.35 #46530, ou à l'adresse courriel info.mxr@tmx.com.

Julie Rochette
Vice-présidente et chef de la réglementation
Bourse de Montréal Inc.